

ASSOCIATION SYNDICALE DU BOIS RAGUENET

VILLAGE PHENIX

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 7 février 1992

- le vendredi 7 février 1992, salle polyvalente, les membres de l'Association Syndicale libre du Bois Raguenet Village Phénix se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

- La feuille de présence est dressée et signée par tous les membres présents à l'Assemblée, tant en leur nom que comme mandataire.

- Monsieur MAHEO ouvre l'Assemblée :
52 MAISONS SONT REPRESENTÉES
Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

- La feuille de présence certifiée par les membres du bureau et les pouvoirs des membres représentés seront conservés à l'appui du procès-verbal;

- Monsieur MAEHO remercie les copropriétaires de leur présence et souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires.

- L'ordre du jour est alors abordé.

I RAPPORT MORAL

Bilan des activités menées en 1991

Mr MAHEO résume les activités du bureau pour l'exercice 1991.

1- Départ en cours d'année de la secrétaire et du trésorier pour cause de déménagement.
La trésorerie a été reprise en cours d'année par les deux membres du bureau restant.

2- Action menée par la fédération

- croix de la chapelle du château : Mr le Curé veut récupérer la croix : décision approuvée à l'unanimité

- Curage de l'étang en projet

- Création d'une association de pêcheurs

- Création d'un chemin de randonnée dans le Bois Raguenet : non à l'unanimité

- Eclairage public : une demande a été déposée à la mairie pour que les voies secondaires soient allumées toute la nuit

II APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1991

Quitus est donné au bureau sur les comptes de l'exercice 1991 à l'unanimité

III PRESENTATION DU BUDGET 1992 ET VOTE DE DECISION

Le budget est voté à l'unanimité

.../...

IVELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

- sont démissionnaires : Mr GOARVOT
Mme BELLOUARD
- se présentent : Mr HUTEAU
Mme VAN KEMENADE
- se représentent : Mr MAHEO
Mr ROUXEL

La nouvelle composition du bureau est votée à l'unanimité .

V QUESTIONS DIVERSES

- voie bananière : Voir avec la mairie pour le classement éventuel de la voie bananière sur le plan communal

- Etude de la mise en place de plots empêchant le passage des voitures et réfection complète de la voie bananière

- les propriétaires des maisons qui se situent derrière la voie bananière se sont plaints d'amoncellement de déchets de jardin. Le nettoyage de ce dépôt sera financé si besoin par l'association.

Voté oui à l'unanimité.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer les déchets de jardin dans les haies.

- projet des serres : une haie est prévue pour cacher la serre

- suppression d'un lot (adresse double)

- plantation d'arbres dans l'espace vert derrière la rue du couchant

VI POUR INFORMATION

Nous vous rappelons quelques renseignements pratiques :

- passage de la balayeuse tous les 2 mois
- horaires d'ouverture de la déchetterie :
 - de 8H à 18H l'hiver
 - de 8h à 20H l'été7 jours sur 7 (sauf les jours fériés)
- passage de la police 3 fois par jour

L'ordre du jour étant épuisé, Mr MAHEO clos l'assemblée à 22H30

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

- | | |
|--|-------------------|
| - Président : Mr MAHEO
2 rue du bourrelier | tél : 40.63.64.93 |
| - Vice Président / Mr HUTEAU
54 rue du puisatier | tél : 40.63.28.24 |
| - Trésorier : Mr ROUXEL
17 rue du puisatier | tél : 40.94.78.39 |
| - Secrétaire : Mme VAN KEMENADE
21 rue du puisatier | tél : 40.94.85.83 |